

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **86 (1950)**

Heft 5

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: Vaud: *Notre traitement.* — Cercle pédagogique lausannois. — *Trois jours de ski aux Monts Chevreuils.* — *Du nouveau au Musée scolaire cantonal.* — Genève: *U. I. G. M.: Rapport du trésorier sur l'exercice 1949.* — *U. A. E. E.: Séance du 18 janvier.* Neuchâtel: *Comité central.* — Jura: *Vie des sections.* — *Echange.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE: Louis Meylan: *Humanités et éducation interculturelle.* — P. Rebetez: *L'Atlas historique illustré, un excellent outil.* — *Bibliographie.* — *Communiqué.*

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

NOTRE TRAITEMENT

Les autorités communales viennent de recevoir le tableau de nos traitements. Elles doivent le communiquer au personnel enseignant. Bien des collègues peuvent se perdre dans le maquis des 20 colonnes de chiffres. Pour les aider à vérifier ce qu'ils gagnent, nous rappelons les règles suivantes :

Le traitement est composé de : a) traitement de base ; b) allocation complémentaire ; c) allocation pour enfants.

Le traitement de base est composé du traitement de base minimum et des augmentations pour années de service. L'allocation pour enfants est de 300 francs par enfant et par an.

Retenue pour la caisse de retraite :

retenue ordinaire 8 % du traitement de base ;
retenue extraordinaire, la moitié d'une augmentation annuelle (75 à 100 francs selon les catégories du corps enseignant primaire).

Retenue pour l'A.V.S. 2 % du traitement total.

Tableau des allocations complémentaires (traitement annuel)

Traitement de base	marié	célibataire
de 3901 à 4000	2130	1740
de 4901 à 5000	2295	1875
de 5901 à 6000	2460	2010
de 6901 à 7000	2625	2145
de 7901 à 8000	2790	2280
de 8901 à 9000	2955	2415
de 9901 à 10000	3100	2550

Nous ne donnons que les milliers du traitement de base, il est facile d'incorporer les centaines. La progression de l'allocation est de 16 fr. 50 par 100 fr. de traitement de base pour un marié ; elle est de 13 fr. 50 par 100 fr. pour un célibataire.

Le tableau ci-dessus était valable en 1949, il l'est en 1950, il ne le sera peut-être plus en 1951, car l'art. 54 du statut, 2^e alinéa, dispose :

« Si le coût de la vie varie de 5 % ou plus, l'allocation est modifiée. »
 A titre d'exemple, nous donnons le traitement d'un instituteur primaire, marié, 2 enfants, 11 ans de service et celui d'une maîtresse semi-enfantine, célibataire, 10 ans de service.

	<i>instituteur</i>	<i>institutrice</i>
traitement de base	7 455	4 840
allocation complémentaire	2 707.50	1 861.50
allocation pour enfants	600	—
	10 762.50	6 701.50
Retraite :		
retenue ordinaire	8 % de 7 455	8 % de 4 840
retenue extraordinaire	100	80
A.V.S.	2 % de 10 762.50	2 % de 6 701.50

La commune verse : le traitement de base minimum,
 les 2/3 de l'allocation complémentaire.

L'Etat verse : les augmentations pour années de service,
 le 1/3 de l'allocation complémentaire,
 l'allocation pour enfants.

Il y a encore un règlement de compte entre l'Etat et la commune. L'Etat verse la totalité de l'allocation pour enfants mais... la commune ristourne à l'Etat le 2,75 % de la somme qu'elle verse au personnel enseignant. Ce taux est variable. La somme que verse cette année la commune permet de couvrir les dépenses faites en 1948 par la caisse des allocations familiales. Cette somme correspond à la part que la commune versait, avant le statut, pour les allocations familiales.

Que tout cela est compliqué ! C'est une des raisons pour lesquelles nous demandons, nous redemandons que notre traitement soit intégralement servi par l'Etat.

D. K.

CERCLE PEDAGOGIQUE LAUSANNOIS

(Maîtresses enfantines et primaires du degré inférieur)

Rencontre le mardi 7 février, dès 16 heures, au Carillon. **Sujet :**
 Entretien avec quelques membres du Réarmement moral.

La causerie commencera à **16 h. 45.**

TROIS JOURS DE SKI AUX MONTS CHEVREUILS

L'Association vaudoise des maîtres de gymnastique organise un cours de ski pendant le congé de détente de février, soit du 11 au 13.

Le cours aura lieu aux Monts Chevreuils.

Logement : restaurant des Monts Chevreuils.

Prix de pension : Fr. 13.20 par jour, tout compris.

Assurance facultative : Fr. 3.—.

Ski-lift : prix spécial.

Instruction par instructeurs diplômés, aux frais de l'A.V.M.G.

Départ de Lausanne : samedi 11 février à 8 h. 10.

Chaque participant prendra le billet du dimanche.

Les inscriptions sont à adresser à N. Yersin, av. Bergières 3, Lausanne jusqu'au mercredi 8 février, à 18 heures, en indiquant si l'on désire la pension et le logement (prendre avec soi le dîner du premier jour et les peaux de phoques).

Nous invitons chaleureusement tous les membres du corps enseignant primaire et secondaire à profiter de leur relâche pour venir skier trois jours aux Monts Chevreuils.

Le président de la C. T. : N. Yersin.

DU NOUVEAU AU MUSÉE SCOLAIRE CANTONAL

4e supplément du catalogue de 1939. — Ce supplément va sortir de presse très prochainement. Il sera envoyé à toutes les classes du canton.

Livres documentaires à l'usage du personnel enseignant. — 128 ouvrages viennent d'être achetés à 2 exemplaires chacun pour constituer une collection qui se complétera d'année en année. Quand ces volumes seront prêts à circuler, nous en publierons la liste sans attendre la parution du 5e supplément. L'idée de cet enrichissement de notre service du prêt est due à la Commission d'information et de documentation pédagogique.

Films fixes. — Nous ne possédions jusqu'à l'année dernière que 102 films fixes. Nous en avons maintenant 544, dont le 4e supplément donnera la liste complète.

Voyages du Dr Fred Blanchod. — Le Dr Fred Blanchod a généreusement donné à notre Musée 1385 beaux clichés illustrant 13 voyages en Afrique, en Asie et en Amérique. Ces vues remplissent 61 boîtes dont on trouvera le détail dans le 4e supplément.

Diapositives de feu M. le pasteur Barblan. — Madame Barblan nous a fait également un très beau don. 2000 clichés se rapportant à l'enseignement religieux, à la géographie, à l'histoire, aux beaux-arts, sont venus enrichir nos collections.

Nous tenons à dire ici notre vive reconnaissance à ces deux bienfaiteurs de nos écoles vaudoises.

Notre service du prêt possède actuellement 13 868 diapositives réparties en 679 boîtes.

Nouveau bureau de prêt. — Notre bureau du prêt, sombre et difficile à chauffer, devenu d'autre part trop exigu, va être transféré dans la partie sud du bâtiment. Nous aurons là un local clair, spacieux et beaucoup plus confortable.

Alb. C.

GENÈVE

U. I. G. — MESSIEURS

Le Comité attire l'attention des membres de l'U.I.G. sur l'importance de l'ordre du jour de la séance du 8 février ; des décisions sérieuses doivent y être prises, qui engageront durablement la politique de l'Union. Il importe que tous y participent !

RAPPORT DU TRÉSORIER SUR L'EXERCICE 1949

Résumé des opérations

	Doit	Avoir
Cotisations et amendes perçues en 1949 . . .	2 908.50	
Participation des membres aux frais de la campagne en faveur du statut des fonctionnaires fédéraux	263.50	
Ristourne nette sur primes assurance-accidents	963.65	
Intérêts nets 1948 aux Chèques postaux . .	2.55	
Intérêts nets 1949 à la Caisse d'Épargne . .	95.17	
Intérêts nets 1949 à la Coopérative d'Habitation	7.—	
Cotisations 1949 à la Société pédagogique romande		1 659.—
Cotisations aux Fédérations et aux Oeuvres		85.20
Parrainage d'un pupille de la Croix-Rouge		60.—
Indemnité au président		300.—
Prime assurance responsabilité civile . . .		60.30
Frais d'impression		286.45
Frais de réceptions et de délégations . . .		291.05
Frais généraux		183.—
Part de l'U.I.G. aux frais de la campagne, due à l'Inter syndicale		500.—
Solde créditeur pour balance (boni de l'exercice)		815.37
Totaux . .	<u>4 240.37</u>	<u>4 240.37</u>

BILAN

au 31 décembre 1949

	Actif	Passif
Notre avoir à la Caisse d'Épargne	5 459.67	
Notre crédit aux Chèques postaux	1 552.65	
Deux parts (500 fr. nomin.) à la Coopérative d'Habitation	80.—	
Espèces en caisse	7.90	
Machine à écrire	1.—	
Fonds de lutte		1 424.70
Dette envers l'Intersyndicale		500.—
Capital au 31 décembre 1948		4 361.15
Augmentation de l'actif (boni de l'exercice)		815.37
	<u>7 101.22</u>	<u>7 101.22</u>

1950, janvier 1, Capital nouveau Fr. 5 176.52.

Comme les chiffres ci-dessus vous le prouvent, l'exercice 1949 solde aussi par un boni. Pour bon nombre d'entre vous, cette seule constatation suffirait, semble-t-il, à dispenser le trésorier de tout autre commentaire. Qu'il lui soit tout de même permis de vous fournir ici quelques renseignements complémentaires.

RECETTES

Cotisations

La plus grosse part des recettes provient des cotisations. Plus de 2900 fr. sont entrés ainsi dans notre caisse. Avant fin novembre, tous nos membres s'étaient acquittés de leurs obligations. Je les félicite de leur esprit de compréhension et de solidarité et je les remercie cordialement. La perception par l'intermédiaire du compte de chèques a donné pour la deuxième fois entière satisfaction et la plupart de nos collègues apprécient ce moyen commode de payer leur cotisation au moment qui leur convient.

Participation aux frais de campagne en faveur du statut des fonctionnaires fédéraux

Notre section s'est engagée auprès de l'Intersyndicale du personnel de l'Etat à payer une somme de 500 fr. Pour recouvrer une partie de cette dépense, chacun de nos membres a été sollicité et a reçu un timbre valant au minimum 2 fr. Avec un bel élan, 122 collègues ont répondu à notre appel avant le 31 décembre dernier. Ils ont droit à toute notre gratitude.

Bien que notre fonds de lutte soit en excellente posture, nous avons pensé préférable de ne pas l'entamer à cette occasion et de le réserver pour la prochaine campagne destinée à la revalorisation de la profession. Aux premiers contacts pris avec les hommes placés aux responsabilités, nous avons mesuré les difficultés qui nous attendent avant que nous puissions atteindre le but que nous nous sommes fixé.

Les autres postes des recettes n'appellent pas de commentaire.

DÉPENSES

Cotisations S. P. R.

La cotisation à la S. P. R. se monte à 10 fr. 50 par membre, y compris l'abonnement à l'« Educateur ». Nous n'avons pas payé de cotisation pour les quatre nouveaux membres admis en fin d'exercice.

Cotisations aux fédérations et aux œuvres

Fédération du corps enseignant genevois	Fr.	63.20
Centre suisse d'information	»	10.—
Pro Familia	»	10.—
Cartel d'Hygiène sociale et morale	»	2.—

Fr. 85.20

Frais d'impression

Ce poste s'est enflé considérablement cette année du fait que les communications du comité sont adressées personnellement à tous nos

membres avant les assemblées. Ce nouveau système permet d'écourter les séances dont toute la première partie était consacrée aux dites communications, mais il entraîne des frais supplémentaires qui se sont élevés en 1949 à 116 fr. 75.

Délégations et réceptions

Si nos frais de délégations sont modestes, 78 fr. 40, nos frais de réceptions sont plus importants : 212 fr. 65 ; il est vrai qu'ils comprennent le banquet offert à nos invités (séance administrative annuelle), les plats-souvenirs aux nouveaux honoraires et les consommations aux délégués des sections romandes.

Frais généraux

Ils se répartissent comme suit :

Correspondance et téléphone	Fr. 120.15
Frais de remboursements	» 16.60
Abonnem. au « Mémorial » du Gd Conseil	» 10.—
Entretien de machines à écrire	» 17.65
Taxes aux chèques postaux	» 6.50
Fournitures	» 12.10
	<hr/>
	Fr. 183.—

BILAN

La part des frais de campagne due par l'U. I. G. à l'Intersyndicale n'a été payée qu'en janvier ; c'est pourquoi les 500 fr. figurent au passif du bilan.

Bien que le fonds de lutte ait rapporté plus de 20 fr. d'intérêts, il garde son montant effectif de 1424 fr. 70.

Le bilan reflète la situation réjouissante de notre association. Le boni de l'exercice s'ajoute à l'actif et fait passer le capital de 4361 fr. 15 à 5176 fr. 52.

C'est avec un réel plaisir que je vous ai exposé la situation financière de notre section à la fin de l'exercice 1949. Les petites réserves accumulées au cours de ces dernières années nous permettent d'envisager l'avenir sinon sans soucis, du moins avec optimisme. Mais cet optimisme ne nous leurre pas : nous savons qu'il est beaucoup plus facile de dépenser notre argent que de le gagner. Les discussions, les entrevues et les démarches qui marqueront les étapes de la revalorisation de la profession coûteront à nos mandataires du temps, de la peine et de l'argent ; la caisse se devra de les défrayer. Il faudra aussi faire imprimer nos projets, diffuser nos revendications et faire admettre notre bon droit que d'aucuns nous contestent encore. D'autre part, 1950 verra se dérouler à Lausanne le 27e congrès de la S. P. R. auquel nous enverrons des délégués, ce qui occasionnera des frais supplémentaires.

Cependant, malgré ces circonstances, je proposerai à l'assemblée annuelle du 23 février prochain une diminution de 2 fr. de la cotisation annuelle qui sera ramenée ainsi de 18 à 16 fr. Je ne pense pas que

cette proposition suscite une discussion passionnée et rencontre beaucoup d'opposition.

En vous remerciant de votre bonne volonté, sans laquelle nous ne pouvons rien faire, je termine ces quelques considérations.

Ed. Gaudin.

U. A. E. E.

SÉANCE ORDINAIRE DU 18 JANVIER 1950

A 17 h., la séance est ouverte par Mme Grangier, présidente, qui passe assez rapidement sur les différentes questions administratives peu importantes ce jour-là. La parole est donnée ensuite à Mme A. Bondallaz, ancienne inspectrice, qui va nous raconter avec tout l'humour qu'on lui connaît, sa visite au Village d'enfants « Pestalozzi », à Trogen.

Cette œuvre magnifique, peut-être trop peu connue et soutenue des Romands, est parmi les plus belles que la Suisse ait vues naître. Elle a été créée à la fin de la dernière guerre. Son but : redonner une famille à des enfants, orphelins de père et de mère, abandonnés, tous meurtris sinon dévoyés par la guerre.

Il est intéressant de connaître les grandes lignes de l'organisation du village. Actuellement, une vingtaine de maisons, hébergeant plus de 200 enfants appartenant à 8 nations différentes, ont été construites.

Les enfants, groupés par pays d'origine et au nombre de seize par maison, forment une « famille » conduite et animée par un couple (parents fictifs) de même nationalité. L'éducation et l'instruction se font selon les us et coutumes du pays d'origine et dans la langue maternelle des enfants.

Mais il faut que chacun apprenne à connaître ses « frères et sœurs » des autres pays et entre en contact avec eux. C'est pourquoi les jeux en plein-air, les travaux manuels, le chant se donnent en commun dans la langue officielle : l'allemand.

Chaque famille a la possibilité d'organiser son foyer comme elle le veut, mais chacun doit aider aux divers petits travaux ménagers.

La cuisine, pour des raisons de commodité et d'économie, se fait dans une vieille ferme aménagée spécialement pour permettre de préparer les repas de toute la communauté.

Chaque jour, à midi et le soir, deux enfants par maison s'en vont à la ferme faire remplir leur « cantine » et le repas du soir se prend autour de la table familiale. Tout a été mis en œuvre au village Pestalozzi pour que petits et plus grands, qui ont tant souffert, retrouvent la joie de vivre et l'enthousiasme et le plus cher désir des responsables de la communauté c'est que chacun d'eux puisse, un jour, retourner au pays avec un métier dans les mains et prêt pour la vie.

Mme Bondallaz termine son intéressante causerie en nous engageant à faire un petit voyage à Trogen et à visiter le Village Pestalozzi.

Mme Grangier remercie chaleureusement notre conférencière et la séance est levée peu après 18 heures.

M. C.

NEUCHÂTEL**COMITÉ CENTRAL**

Le C.C. a tenu samedi 21 courant sa première séance de l'année. Il aurait dû normalement se reconstituer, mais cela n'a pu se faire, pour la raison que les assemblées générales des sections où doivent être désignés les délégués au C. C. n'ont, pour la plupart, pas encore eu lieu.

A l'ouverture de la séance, le nouveau président, **Willy Zwahlen**, souhaite à la nouvelle déléguée de La Chaux-de-Fonds, **Mlle Hélène Stotzer**, une cordiale bienvenue, puis il passe à une rétrospective des pourparlers qui ont eu lieu en fin d'année avec le Département de l'Instruction publique au sujet de la **nouvelle échelle de traitements**. Nos délégués ont eu jusqu'à ce jour deux entrevues avec M. Camille Brandt. Aux propositions de la S. P. N., le chef du Département a répondu par des contre-propositions. Certaines de celles-ci, qui ne sont pas très éloignées de notre projet, ont reçu l'assentiment du Comité central ; sur d'autres points, il a été formulé des observations qui sont actuellement à l'étude. Une nouvelle entrevue aura lieu prochainement avec M. Brandt, en prévision de laquelle le C.C. renouvelle sa confiance à nos délégués : **Willy Zwahlen**, **William Porret** et **Charles Rothen**. Ajoutons que, pour le moment, les pourparlers engagés ne concernent que le Département de l'Instruction publique. Une fois l'entente réalisée et le C. C. la croit réalisable, entre M. Brandt et nos représentants, les chiffres admis feront l'objet de propositions au Conseil d'Etat puis au Grand Conseil. Enfin, en raison des nouvelles dispositions légales, le peuple souverain sera appelé aux urnes. C'est dire que la partie est loin d'être gagnée. Mais elle n'est pas pour cela perdue. Nous avons parmi les membres des autorités cantonales, à côté de M. Brandt dont les bonnes dispositions nous sont connues, un bon nombre de fervents et compréhensifs défenseurs. D'autre part, le peuple a prouvé par la décision du 11 décembre 1949 que lui aussi est capable d'apprécier et de comprendre. Malgré le déclin évident de la période de « haute conjoncture », la girouette peut s'orienter encore du côté de l'espoir.

(A suivre) S. Z.

JURA**VIE DES SECTIONS**

Nos collègues secondaires se réunissent aujourd'hui, 4 février, à St-Imier, en assemblée générale. L'après-midi, ils visiteront le Musée d'histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds, sous la conduite de M. le Dr Monnard.

Quant aux collègues francs-montagnards, ils tiennent séance aussi, à Saignelégier.

Bonne journée à tous !

Avec un vœu tout petit, tout petit : que les excellents présidents de ces deux sections tentent de trouver deux chics collègues qui nous enverront... trois lignes pour l'« Educateur » ! Merci d'avance !

ECHANGE

H. Reber.

pour la période du 16 juillet au 12 août, pour un garçon de 14 ans. Famille réformée, ayant deux autres garçons de 6 et 12 ans.

Max Byland, maître secondaire, Buchs bei Aarau.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

HUMANITÉS ET ÉDUCATION INTERCULTURELLE

Je me propose de montrer que, dès que l'on assigne à l'école de culture (degrés moyen et secondaire de l'école unique) sa fin véritable, l'éducation interculturelle en apparaît comme le couronnement nécessaire.

L'école de culture, on l'appelait autrefois « les humanités » ; l'adolescent y faisait, disait-on, ses humanités. Il est qu'on n'appliquait ce beau nom qu'aux études classiques, dont le programme comprenait essentiellement, pour ne pas dire exclusivement, le latin et le grec. C'est qu'il n'y avait pas alors d'autre école de culture. Mais aujourd'hui, des humanités, c'est le propos commun de toutes les sections de l'école de culture, et non plus seulement de la section classique des collèges ou lycées. Dans la perspective de l'école unique, l'enseignement moyen et secondaire est, en effet, celui qui se propose d'impartir, une fois acquises les techniques élémentaires constituant le programme primaire, une culture non professionnelle, mais générale, tendant à mettre en valeur ce qu'il y a en chacun d'humanité virtuelle. L'école moyenne et secondaire « multilatérale », avec ses quatre ou cinq sections parallèles, répondant aux diverses formes d'esprit et aux diverses orientations de l'intérêt, s'offre ainsi à tous les adolescents comme une institution dans laquelle chacun peut faire ses humanités.

Faire ses humanités ! Pressons le mot pour en exprimer le suc ! Au cours de ma longue carrière, je n'ai fait, je crois, qu'une seule découverte, et encore ne m'imaginé-je pas être le seul à l'avoir faite. Mais elle a merveilleusement approfondi ma conception de l'école de culture. Cette découverte, c'est que « les humanités », c'est le pluriel de « l'humanité » ; et que, par conséquent, l'école de culture, c'est une école où l'écolier puisse apprendre l'humanité, s'initier à l'humanité, s'intégrer à l'humanité. A l'humanité la plus accomplie ; et à l'humanité tout entière ; non seulement dans son passé, mais aussi dans son état présent et dans son entière extension ; dans la perspective donc de ces deux disciplines maîtresses de l'école de culture : l'histoire et la géographie (exactement : l'ethnographie).

Considérons successivement les notions ainsi dégagées, par explicitation du terme : faire ses humanités. L'adolescent doit tout d'abord être initié à l'humanité. A la différence du petit animal qui est, presque dès sa naissance, tout ce qu'il sera adulte, le « petit d'homme » a, en effet, une longue enfance et une longue adolescence, pour qu'il puisse devenir « celui qu'il est » ; le mot de Pindare : Deviens celui que tu es, formule ainsi, de la façon la plus concise et la plus heureuse, ce premier moment du programme fonctionnel de l'école de culture.

Mais qui dit initié dit initiant ou initiateur. L'initiateur à l'humanité, dans l'école de culture, ne peut être que le maître, agissant sur ses élèves, de personne à personne, par la vertu de ce qu'il est. Sur ce plan, en effet, on n'agit pas tant par ce qu'on dit, ni même par ce qu'on fait, que par ce que l'on est. L'éducation est ainsi l'action ineffable d'une personne adulte, à quelque degré accomplie, sur l'enfant, personne en

herbe. Que le maître ait, derrière lui et autour de lui, pour soutenir, approfondir et prolonger son action, l'assemblée innombrable des « hommes représentatifs », en qui l'humanité s'est le plus parfaitement accomplie, il n'en reste pas moins que son action initiatrice sera rigoureusement proportionnelle à ce qu'il a d'être.

Cette action s'exerce d'ailleurs directement et indirectement. Directement, par une sorte de contagion spirituelle : l'élève tend à s'identifier au maître à l'égard de qui il éprouve un sentiment d'admiration et d'affection. Indirectement, par le climat de la classe. Dans la mesure où il est une personne, le maître crée en effet autour de lui un climat dans lequel les élèves se sentent stimulés, en quelque sorte obligés, tout d'abord de se libérer des comportements infantiles qui les empêcheraient d'atteindre à la maturité émotionnelle, puis d'acquérir les vertus, les pouvoirs, dont l'harmonieux équilibre fait l'homme digne de ce nom ; notamment, puisque la personne ne s'accomplit qu'au service de la communauté, l'art par excellence humain de la collaboration, chacun donnant et recevant tour à tour, et tous se subordonnant à une idée d'ensemble, à l'intérêt général.

L'école de culture — les humanités — se définit ainsi, dans cette perspective, comme un milieu conditionné, où l'adolescent puisse s'initier à l'humanité, en entretenant des rapports humains avec son maître et ses camarades, en **vivant** donc humainement. Car les choses qu'on apprend pour les faire, on ne peut les apprendre qu'en les faisant (**agenda agendo discantur** !). Le concept d'humanités est un concept opérationnel, c'est-à-dire qu'il comporte l'énoncé des moyens propres à l'actualiser. Considérées comme initiation à l'humanité, les humanités postulent — on le voit — l'école active : la vie de la classe organisée de telle façon que l'élève puisse y exercer toutes les activités spécifiquement humaines et, par là même, s'informer en humanité.

Si nous les considérons maintenant sous le second des deux aspects distingués tout à l'heure, en tant qu'intégration du petit d'homme à l'humanité, nous nous rendons compte, d'emblée, que les humanités postulent un enseignement de l'humain, dans sa totale compréhension. Pour que l'adolescent entre en possession de son patrimoine, de ce trésor sacré que les générations successives ont lentement constitué ; pour qu'il ait en main les instruments par lesquels l'humanité a atteint à la propriété de soi-même et du monde : langage, raisonnement, science, philosophie, art ; et soit capable de déchiffrer, à fin de s'en nourrir, les œuvres dans lesquelles se sont incarnées les valeurs libérées par ces divers instruments.

Pour qu'il connaisse l'homme dans ses activités les plus proprement humaines : créant par son industrie la civilisation matérielle et technique, ordonnant le réel et se le rendant intelligible ; inventant le langage et se donnant des lois ; mais, aussi, l'homme saisissant l'être intime des choses, et l'exprimant sous les espèces de la poésie, de la musique et des arts figurés ; l'homme se prenant lui-même pour problème, s'efforçant de s'expliquer le mystère de son être contradictoire, tendant vers un ordre qui le dépasse, et s'y insérant par l'acte religieux.

Mais surtout pour qu'il se sente incité, obligé, à prendre la suite de cet effort millénaire, en faisant lui-même œuvre d'homme. Car la fin

unique des humanités, dans ce second moment aussi bien que dans le premier, c'est que le petit d'homme « réalise son être », c'est-à-dire prenne conscience de sa vocation et se rende capable d'y répondre. C'est à ce seul effet qu'on lui présente, incarnées dans des vies suggestives, diverses modalités de la vocation humaine : la bravoure si humaine d'Hector, Antigone se dévouant à son père puis se sacrifiant à l'amour fraternel ; l'inflexible vertu d'un Régulus ; cette même vertu romaine humanisée par Virgile, telle qu'elle s'incarne en un Nisus, un Evandre, un Enée ; la grande figure du « chevalier sans peur et sans reproche », défenseur de la foi et protecteur des opprimés ; ou, plus près de nous et de nos problèmes, la démesure héroïque de Rousseau, renversant les idoles, rejetant tout de la vie et des valeurs de son temps, pour promouvoir une vie et des valeurs nouvelles ; la mesure d'un Goethe, libéré par son **Werther** de son romantisme, persuadé que « c'est toujours un malheur pour l'homme d'aspirer à quelque chose qui soit incompatible avec une activité personnelle et régulière » ; l'humanité d'un Schweizer, qui eût pu être un prince de l'art ou de la pensée (et qui l'a été par surcroît), mais qui s'est senti appelé à payer, par une activité philanthropique, la dette de l'Europe à l'égard des « peuples inférieurs », à qui elle aurait dû porter le meilleur de sa civilisation, et à qui elle n'a guère donné que ses maux et ses vices ; Schweizer dans son hôpital de Lambaréné.

Ainsi cette présentation de l'humain ne fourvoiera pas l'adolescent dans ce dilettantisme : l'inerte contemplation de ce qui a été. Ainsi s'en dégagera la véritable leçon de l'histoire, à savoir que ce qui, dans le passé, a été grand, l'a toujours été en vertu d'une initiative, d'un acte libre et créateur ; que l'humanité n'existe qu'en s'actualisant constamment, comme l'a dit l'humaniste dont on fête cette année le deuxième centenaire :

Was du ererbt von deinen Vätern hast,
Erwirb'es, um es zu besitzen.

Les humanités, donc, intégration de l'adolescent à l'humanité, telle qu'elle s'est manifestée au cours de son histoire ; mais intégration à l'humanité aussi dans son actuelle et concrète réalité. Il ne suffit pas en effet que le petit d'homme prenne conscience de son appartenance à l'humanité éternelle, il doit aussi prendre conscience de son appartenance à l'humanité actuelle, telle qu'elle se manifeste aujourd'hui sous tous les ciels, sur les cinq continents, dans toutes les cultures. La patrie spirituelle de l'homme cultivé, ce n'est pas seulement le groupe social auquel il appartient par sa naissance, ni seulement, selon le grand mot d'Auguste Comte, cette humanité qui se compose de plus de morts que de vivants, exactement de tous les vivants de tous les siècles ; c'est aussi l'humanité une et diverse, toutes ces civilisations qui ont d'abord suivi chacune son cours particulier, puis, comme des rivières après leur confluent, coulent maintenant dans un seul et large lit : l'humanité, réalité biologique et spirituelle.

On voit comment l'éducation interculturelle est implicite à la notion même d'humanités ; l'éducation interculturelle, soit l'intégration du petit d'homme à l'humanité actuelle, à l'humanité de partout, dans la

riche diversité de ses types et de ses modes. De telle façon qu'il se sente uni à elle par un sentiment de même nature que celui qui l'unit, d'une part, à sa famille, au cercle de ses proches, aux hommes de son pays ; et, d'autre part, à toutes ces grandes personnalités du passé qu'on lui aura appris à respecter et à aimer.

Le maître d'humanités ne s'acquittera donc de toute sa tâche que dans la mesure où il réussira à élargir progressivement, par cercles concentriques, l'horizon intellectuel et affectif de ses élèves, du groupe de leurs proches et de leurs concitoyens, d'une part, à ces hommes qui ont fixé le destin de notre civilisation et en qui nous pouvons révéler les Pères de notre forme d'humanité ; et, d'autre part, aux hommes dans lesquels s'incarnent d'autres modes de l'humanité, aux Pères des autres formes de civilisation, qui s'offrent maintenant à nous comme des moyens d'approfondir la nôtre. Dans la mesure où il réussira à leur faire sentir ce qu'ils doivent, non seulement au groupe restreint dans lequel ils se sont initiés aux devoirs et aux joies de la vie communautaire, non seulement à leurs Pères spirituels, mais à toutes les cultures en lesquelles actuellement s'incarne l'humanité. Ce qu'ils lui doivent dans les deux sens du mot devoir : ce qu'ils reçoivent d'elles et ce qu'ils peuvent leur donner ; établissant ainsi entre l'ensemble de ces cultures et chacun d'eux un lien d'authentique société, sur le plan de la réciprocité ; dans l'esprit de l'image suggérée à C. F. Meyer par la Fontaine Médicis à Rome : la vasque qui reçoit et qui verse.

En d'autres termes, une école qui se réclame du nom d'humanités doit amener le petit d'homme à concevoir et à sentir l'humanité, dans son extension présente, comme un organisme dont les diverses cultures et, plus concrètement, chaque personne humaine, sont en quelque sorte les cellules et les membres. Organisme encore imparfait, sans doute, mais désormais conscient de sa raison d'être : manifester la nature humaine dans la riche diversité de ses modes et la convergence profonde de toutes ses expressions. Un organisme, c'est-à-dire une intégration d'organes synergiques : ceux qui conditionnent son bien-être matériel (le commerce, l'industrie, la technique) ; ceux qui assurent son progrès spirituel et dont la fonction commune est de l'amener à la pleine actualité de ce qu'elle est en puissance. C'est donc sur ces organes spirituels que le maître attirera de la façon la plus impressive l'attention de ses élèves.

Louis Meylan,

Professeur à l'Université de Lausanne.

L'ATLAS HISTORIQUE ILLUSTRÉ, UN EXCELLENT OUTIL

Aujourd'hui, on ne se contente plus d'évoquer, c'est un système démodé. L'élève veut voir et juger, et toutes les méthodes ne cessent de rappeler l'existence de la vie pour animer la leçon. La vie ! Très bien, à condition que l'exposé se rapporte au présent qu'on peut apprécier et juger. Mais le passé... Or, l'instruction emprunte tant au passé que l'imagination ne suffit pas à en donner une représentation suffisante. Un besoin plus pressant de vérité nous tourmente.

Ce sont sans doute des considérations analogues qui ont amené la

Commission intercantonale des questions scolaires à patroner l'élaboration d'un ouvrage illustrant l'évolution humaine ¹.

Trouver au moment voulu le document correspondant à la leçon d'histoire, à la lecture expliquée, n'est pas toujours chose aisée. Il y a, bien sûr, le Musée scolaire et sa riche documentation, puis les tableaux scolaires toujours précieux. Mais, pour la leçon de tous les jours, il faut avoir sa documentation personnelle sous la main et pouvoir y puiser au moment voulu la confirmation de l'énoncé théorique. A ce sujet, cet Atlas historique se révèle réellement précieux. Voulez-vous expliquer les Pyramides, l'amphithéâtre antique, l'organisation des catacombes, l'Acropole d'Athènes ou le soldat romain, le chandelier à sept branches, les galères, la parure ou les outils des Latins, les forteresses du moyen âge ou l'exaltation mystique traduite par la cathédrale gothique, enfin, les grands thèmes auxquels les leçons de tous les pays et de tous les degrés font continuellement allusion? — Tout est dans ce livre, richement illustré, démonstratif à souhait et varié: L'histoire, c'est la vie qui se perpétue et se renouvelle, et non pas seulement les guerres.

Les époques révolues s'apparentent aux nôtres et nous découvrons que nos préoccupations sont identiques à celles de ceux qui nous ont précédés, même si nos ancêtres employaient des armes et des jeux, des joutes et des moyens différents pour parvenir à leurs fins.

L'Atlas historique se présente en deux volumes: Antiquité et Moyen âge, Renaissance et Temps modernes (jusqu'en 1815). L'illustration, cette langue universelle qui ne connaît ni les frontières politiques ni les obstacles qu'offrent les latitudes extrêmes, parle à l'esprit un langage clair, apportant une réponse aux « pourquoi » et aux « comment » qui nous tracassent. Elle s'adresse aussi au cœur, car ces pages évoquent simultanément l'histoire des faits et l'histoire des idées. Les diverses manifestations de la culture y figurent par leurs résultats les plus démonstratifs, artistiques ou économiques.

Il faut louer sans réserve les auteurs méritants: MM. H. Hardmeier, Dr A. Schaer et A. Zollinger d'avoir procuré un tel outil au corps enseignant. Leur œuvre mérite d'être largement diffusée parce qu'elle sera pleinement appréciée. Le fait qu'on la mette dans le commerce à un prix très bas ne gêne rien à l'affaire. Que la Société suisse des Instituteurs trouve, dans cet hommage, les remerciements qui lui reviennent.

P. Rebetz.

BIBLIOGRAPHIE

Littérature de Jeunesse. Bulletin documentaire mensuel du Conseil de littérature de jeunesse. Bruxelles 4, 67 Bd Reyers.

Le premier fascicule de ce *Bulletin* rédigé par Mme Jeanne Cappe une autorité en matière de littérature enfantine — a paru en avril 1949 et a été régulièrement suivi, chaque mois, de fascicules semblables,

¹ « Geschichten in Bildern ». Edit. Sauerländer & Cie, Aarau.
Vol. I: Altertum und Mittelalter, relié, fr. 6.40.
Vol. II: 1450-1815, relié, Fr. 3.50.

tous plus intéressants les uns que les autres. Touchant aux domaines relatifs de près ou de loin à la littérature enfantine, ils donnent non seulement des listes de titres sérieusement commentées, mais aussi des articles signés par des éducateurs, des bibliothécaires, des libraires, sur des sujets tels que : « L'art de raconter des histoires », « Les périodiques illustrés », « Pour ou contre le roman policier », etc. Et chaque fois qu'elle le peut, la rédactrice condamne l'« encouragement illicite à la paresse d'esprit et cet assassinat de la langue française » que constituent les mauvais illustrés pour enfants, ces « poisons du jeudi... emplis d'histoires plus que marécageuses »... En outre, le Conseil de littérature de jeunesse se tient à la disposition de ses abonnés pour tous renseignements concernant ces sujets et se propose de mettre toutes ses forces en œuvre pour orienter les parents, les éducateurs, les chefs de groupes. Il nous a paru que cet effort méritait d'être signalé et ce *Bulletin* largement répandu, d'autant plus que rien n'existe d'équivalent en Suisse romande du moins.

Ajoutons que ce *Bulletin* documentaire se présente sous forme de feuillets détachés, qui peuvent être ensuite groupés selon la catégorie de sujets traités : romans d'aventure, gai-savoir, bestiaire, etc., et que le prix de l'abonnement est de 125 fr. b. par an, prix fort modeste pour la richesse de documentation de ces pages précieuses.

D. G.

COMMUNIQUÉ

DES ALIMENTS SAINS : LES LÉGUMES

Aucun aliment ne renferme autant de sels minéraux et de vitamines diverses que les légumes. C'est la raison pour laquelle les légumes sont irremplaçables pour conserver notre santé et pour stimuler notre énergie vitale.

Cependant on ne peut obtenir des légumes de qualité qu'en mettant en œuvre des soins appropriés et une fumure judicieuse. C'est ainsi que l'engrais complet Lonza s'est fait une réputation justifiée auprès des petits cultivateurs et des maraichers, notamment grâce à sa composition harmonieuse, à sa teneur élevée en éléments fertilisants et à sa granulation parfaite. C'est en fait un auxiliaire précieux pour les cultivateurs de légumes. La meilleure solution consiste à le répandre en plusieurs fois : On en sème tout d'abord 2-3 kg. par are (20-30 gr. par m²) comme engrais de fond lors de la préparation du terrain, puis, peu après la reprise des plants et la levée des semis, on répand en couverture entre les lignes 1 ou 2 fois 1 à 2 kg. chaque fois d'engrais par are (10 à 20 gr. par m²), puis on enterre l'engrais par sarclage.

Grâce à cette fumure, on obtient des légumes qui sont aussi savoureux crus que cuits.





Le modelage est un événement

Vous qui êtes instituteurs savez combien d'élèves s'épanouissent aux leçons de modelage, se montrent sous un nouveau jour et se développent. Connaissez-vous l'argile à modeler Bodmer ? Elle est avantageuse et de nombreuses écoles l'emploient ; vous pouvez l'obtenir en trois qualités spéciales. Pas besoin d'outils coûteux ! Demandez des échantillons gratuits et le prix-courant. Instructions complètes avec nombreux modèles contre envoi de 90 ct. en timbres-poste.

E. BODMER & Cie

Fabrique de céramique, Zurich

Uetlibergstrasse 140
Tél. 33 06 55 (051)

HOTEL DE LA PRAIRIE YVERDON

Son grand parc tranquille
(pour courses d'école) —
Sa terrasse - Son carnotzet
Grandes salles pr congrès
et repas de noce - Cuisine
très soignée. André CURCHOD

Tél. 2.30.65

Dir. et chef de cuisine

Doublez **l'usage de vos vêtements**

Un vêtement que vous nous confiez pour le nettoyage ou la teinture est un vêtement qui vous rendra à nouveau les services d'un vêtement neuf.

Service rapide et soigné !

Prix avantageux !

Teintureries Morat Lyonnaise Réunies S.A.

PULLY

AVENUE GÉNÉRAL GUISAN 85



H. LADOR, Dir.

*La maison se charge
de toutes démarches et formalités*

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
B e r n e

J. A. - Montreux

CONSERVATOIRE DE LAUSANNE

ALFRED POCHON, DIRECTEUR

Un cours de direction de chœurs, par Hans HAUG, commencera le samedi 18 février 1950 et aura lieu chaque samedi après-midi, de 14 h. à 16 h. Renseignements et inscriptions au secrétariat, 6, rue du Midi. Téléph. 2.26.08.

Un but facile pour vos courses d'école à ski

LES PLÉIADES sur Vevey (1400 m.)

Prix pour écoles, aller et retour, dès Vevey :

1^{er} degré : Fr. 1.80

2^{me} degré : Fr. 2.95

Renseignements à la Direction des Chemins de fer électriques veveysans, tél. 5 29 22

Au Buffet : vaste salle ; soupes et repas à prix modérés

Terrains d'exercice variés - Nombreuses pistes - Aucun danger d'avalanche

Châtel-St-Denis

Station idéale pour courses scolaires à ski
Sur annonce : rabais sur les deux monte-pente
qui fonctionnent en permanence

BUREAU OFFICIEL DE RENSEIGNEMENTS, TÉLÉPHONE 5.90.35

Venez passer vos vacances et week-end dans la plus belle région
des Alpes Vaudoises

Gryon-Barboleusaz-Villars-Bretaye

Beaux champs de ski, nombreuses pistes de descente balisées

Billets du dimanche toute l'année

Funi-Ski Bretaye-Chamossaire

Télé-Ski Bretaye-Chaux Ronde

CHEMIN DE FER BEX-VILLARS-BRETAYE

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE



XXVII^e CONGRÈS S. P. R.

LAUSANNE. 24 ET 25 JUIN 1950

Rédacteurs responsables

Educateur : **André Chabloz**, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : **G. Willemin**, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie Nouvelle **Ch. Corbaz S.A.**, Montreux, Place du Marché 7, Tél. 6 27 98

Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 10.50 ; Etranger Fr. 14.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

CARAVELLE

Tous les 10 jours, un journal

8 pages, grand format

ou

16 pages en 2 couleurs

3.50

10 000 enfants sont « emballés »

Faites ABONNER VOS élèves

L'ÉCOLIER ROMAND

lait Guigoz



digestion facile, sécurité,
valeur nutritive adaptée
aux besoins du nourrisson,
régularité — tous les élé-
ments pour assurer à l'en-
fant une pleine santé.

En vente dans les pharmacies
et drogueries